

**BULLETIN D'INSCRIPTION PRÉPARATION EXAMEN D'ENTRÉE
CFPN POITIERS
(A retourner avant le 25 juin 2010)**

NOM - PRENOM :

ADRESSE :
.....
.....

E-MAIL :

MASTER :

FACULTÉ :

Formule choisie :

- Semaine préparation épreuves écrites
300 € (règlement à l'ordre de CFPN POITIERS)
- Semaine préparation épreuve orale
300 € (règlement à l'ordre de CFPN POITIERS)

Ce bulletin doit être accompagné de son règlement

ATTENTION :

En cas de désistement non justifié dans les 8 jours précédant chaque semaine de préparation, la somme sera acquise au CFPN.

Nombre de participants limité à 30

PRÉSENTATION DE LA PRÉPARATION À L'EXAMEN D'ENTRÉE

Pour la session d'examens 2010, le CFPN de Poitiers propose deux séminaires de préparation à l'examen d'entrée : ***un pour les épreuves écrites d'admissibilité (du 5 au 10 juillet 2010), un pour l'épreuve orale d'admission (du 23 au 27 août 2010).***

OBJECTIFS:

Revenir sur les bases fondamentales de toutes les matières faisant l'objet des épreuves (pour les écrits : droit de la famille, droit des obligations et des biens, droit commercial et des affaires / pour l'exposé-discussion devant le jury : sources, principes généraux et notions fondamentales du droit)

Présenter et mettre en application les conseils méthodologiques indispensables au succès des différentes épreuves (méthodologie de la dissertation juridique, du commentaire de texte et d'arrêt, préparation et organisation d'un exposé oral, rappel des règles rhétoriques élémentaires, "***examens blancs***" pour toutes les épreuves).

REMARQUES :

Afin que cette préparation soit efficace, les candidats à l'examen sont invités à réviser préalablement l'intégralité des programmes des différentes épreuves, les exercices réalisés dans le cadre de cette formation nécessitant l'exploitation de connaissances fondamentales. Les différents exercices proposés (construction de plan de dissertation, rédaction d'introduction, construction d'un exposé oral, conduite d'une conversation avec le jury...) seront l'occasion de revenir sur quelques aspects du programme des examens, notamment ceux qui font l'objet d'une actualité (des indications bibliographiques et des documents de travail seront à cette fin proposés).

ORGANISATION DES SÉMINAIRES :

Préparation aux épreuves écrites : du 5 au 10 juillet 2010

Du lundi au vendredi matin inclus : séminaire de révisions en droit de la famille (personnes et patrimoine), droit des biens et droit des obligations, droit commercial et droit des affaires. Présentation des notions fondamentales utiles pour l'examen, point sur l'actualité et proposition d'exercices d'application (commentaires d'arrêts et de textes, dissertations).

Vendredi après-midi et samedi matin : deux examens blancs : chaque candidat rédigera, dans les conditions de l'examen, deux compositions portant, au choix, sur le droit de la famille, le droit des obligations et des biens, le droit commercial et des affaires. Le premier examen blanc aura lieu le vendredi après-midi (14h/17h), le deuxième le samedi matin (9h/12h). Ces deux compositions seront corrigées, notées et envoyées par courrier aux candidats avec une "fiche correction".

Il sera en outre proposé aux candidats de rédiger, à leur domicile, une composition dans la matière non retenue pour les examens blancs sur table. Cette composition sera faite à domicile et envoyée par courrier électronique avant le 17 juillet (adresse précisée ultérieurement) puis corrigée, notée et retournée à son auteur avec des éléments de correction.

Préparation à l'épreuve orale : du 23 au 27 août 2010

Du lundi au mercredi : révisions du programme de l'épreuve orale de "conversation avec le jury" (sources, principes généraux et notions fondamentales du droit, principes généraux du droit civil, du droit commercial et du droit des affaires). Conseils méthodologiques et rhétoriques pour l'épreuve orale.

Présentation des notions fondamentales utiles pour l'examen, aide des candidats à rédiger des "fiches de révision" et à organiser leurs connaissances pour la conversation avec le jury.

Jeudi et/ou vendredi : examen blanc. Chaque candidat passera un "oral blanc". La prestation du candidat fera l'objet d'observations tant sur la forme que sur le fond. Chacun pourra ainsi tirer profit de sa prestation orale et de celles des autres candidats.

INTERVENANTS :

Professeurs et maîtres de conférences de la Faculté de Droit de Poitiers.